

Réunion du 6 octobre 2014

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Etaient présents : Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Sébastien ZAEGEL, Monsieur Frédéric BIERRY, vice-présidents

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Henri DREYFUS, Madame Marie-Dominique DREYSSE, Monsieur Claude FROEHLI, Madame Laurence JOST, Madame Suzanne KEMPF, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Pierre MARMILLOD, Monsieur Philippe MEYER, Madame Alice MOREL, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Maître Raphaël NISAND, Monsieur Serge OEHLER, Madame Louise RICHERT, Monsieur Marc SENE, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Richard STOLTZ, Monsieur Jean-Claude WEIL, Monsieur Freddy ZIMMERMANN, Madame Laurence MULLER-BRONN, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) : Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Eric ELKOUBY, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Jean MATHIA

Absent(s) : Monsieur Robert HERRMANN

Rapporteur : Monsieur André LOBSTEIN


**N° CP/2014/653 - Voirie communale - Aide aux collectivités pour leur réseau routier - 1231**  
**Répartition de la redevance communale et départementale des mines (exercice 2013)**

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président décide d'affecter aux opérations figurant au tableau annexé, des attributions d'un montant total de 14 602,00 €, provenant de la redevance des mines.

Par ailleurs, elle décide de libérer un montant de 1 992,65 € sur la redevance des amendes de police suite à une erreur de double-affectation de ce montant à l'opération d'aménagement de la rue Principale (RD30) à DACHSTEIN lors de la session de la commission permanente du 1er septembre 2014.

Enfin, elle décide de réaffecter ce montant de 1 992,65 € à l'opération de l'aménagement de la rue de l'Eglise et de la rue Principale à KLEINGOEFT.

Pour extrait conforme :  
Pour le Président  
La Directrice des services de l'assemblée



Francine THOMAS

Adopté à l'unanimité

Le Président,  
Guy-Dominique KENNEL

Accusé de réception N° : 067-226700011-20141006-lmc189205-DE-1-1  
Acte certifié exécutoire au : 10/10/14